



PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le vendredi 25 juin 2010

Exercice PIRANET 2010 :

l'État s'entraîne à faire face à une attaque de grande ampleur sur les systèmes d'information

Un exercice de réponse à une crise majeure d'origine informatique, intitulé PIRANET 2010, s'est déroulé les **mercredi 23** et **jeudi 24 juin 2010**. Il s'agissait d'un des quatre exercices majeurs de l'année organisés par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN).

Dans l'esprit du Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale approuvé par le Président de la République en juin 2008, qui a mis en exergue la dépendance technologique de nos sociétés et leur vulnérabilité, **l'État s'entraîne à faire face** à l'émergence et au développement d'une situation de crise majeure affectant des systèmes d'information essentiels pour le fonctionnement de la nation.

Cet exercice visait tout d'abord à **tester le nouveau plan gouvernemental d'intervention PIRANET**, qui fixe l'organisation et les grands principes de réponse à une crise provoquée par des agressions informatiques de grande ampleur. Cette organisation a en effet été revue récemment pour tenir notamment compte de la création, par décret du 7 juillet 2009, de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

En particulier, cet exercice a permis de valider l'articulation entre la gestion des dysfonctionnements des réseaux de télécommunication et des systèmes d'information essentiels d'une part, et celle des effets de ces dysfonctionnements sur la vie de la nation d'autre part. Une crise informatique de grande ampleur pourrait en effet avoir des répercussions importantes sur le fonctionnement de l'État, sur celui des entreprises apportant des services essentiels et sur la vie quotidienne de tous les citoyens.

L'exercice qui vient de s'achever a en outre permis d'entraîner les services de l'État à l'**analyse des causes** de la crise cybernétique et à la **prise de décision** dans une situation difficile à appréhender, notamment en raison de sa **complexité technique**.

Contact presse :

Marie NAUDON (SGDSN) – communication [at] sgdsn.gouv.fr – 01 71 75 80 04

Pôle communication de l'ANSSI – communication [at] ssi.gouv.fr – 01 71 75 84 04